

transparence

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION - N°46 | ÉTÉ 2022



/ p.17

Nouveau marché

Place Raymond Lumet



CULTURE
/p.13



VIE ÉCONOMIQUE
/p.21



SÉCURITÉ
/p.22

sommaire



- 3** Édito du Maire

- 4** Retour en images

- 5** Vie Municipale

- 7** Enfance / jeunesse

- 10** Santé / action sociale

- 12** Culture

- 14** Sport / associations

- 17** Vie économique

- 18** Agenda

- 22** Sécurité

- 23** Travaux

- 26** Développement durable

- 29** Budget

- 31** Dossier : 1 an de mandat

VILLE DE SAINT-MAUR

transparence

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION - N°46 | ÉTÉ 2022

Magazine édité par la Ville de Saint-Maur :

Place de la Mairie - 36250 Saint-Maur - Tél. : 02 54 08 26 30 • contact@saint-maur36.fr • www.saint-maur36.fr

Directeur de la publication : Ludovic RÉAU, Maire de Saint-Maur • **Comité de rédaction** : commission communication, élus, services de la Commune • **Crédits photos / illustrations** : Ville de Saint-Maur / AdobeStock • **Distribution** : Ville de Saint-Maur • **Tirage** : 1850 exemplaires • **Conception et réalisation** : COM'BAWA - 34, rue de la Gare - 36000 Châteauroux - 02 54 08 90 50 - www.agencecombawa.com



édito



Une commune en constante évolution

Chères Saint-Mauroises, Chers Saint-Maurois,

Après deux années de crise sanitaire qui n'ont pas épargné notre commune, le temps de la période estivale sonne le retour des activités et des manifestations propices à des sorties en famille ou entre amis.

Votre équipe municipale, avec l'ensemble du personnel de la collectivité, poursuit son travail avec de nombreux projets à l'étude ou en cours de réalisation :

- l'achèvement de la place derrière la médiathèque qui sera prochainement inaugurée "Place Raymond Lumet" ;
- sur cette même place, un marché alimentaire, deux fois par mois, événement tant attendu par nos administrés ;
- en centre-bourg, la création d'une place et des aménagements sécuritaires, tout cela en concertation avec les commerçants et les riverains ;
- la réalisation d'une aire de jeux pour les enfants à Villers-les-Ormes ;
- la rénovation des courts de tennis.

Des travaux seront menés dans le deuxième semestre 2022 comme l'insonorisation de la structure du terrain de padel et le début de la réalisation du futur bâtiment d'accueil de loisirs sans hébergement (A.L.S.H.).

D'autres aménagements sécuritaires seront proposés sur l'axe de la route de Châteauroux afin de réduire la vitesse des véhicules.

Dans un contexte national et mondial incertain (guerre en Ukraine, flambée des matières premières, des carburants, du gaz et de l'électricité, acheminement ou rupture de matériaux, baisse du pouvoir d'achat) qui rend de plus en plus difficile la réalisation de projets pour les collectivités, ainsi que les annonces faites lors de la campagne présidentielle sur la baisse drastique des dotations aux collectivités, nous attachons énormément d'importance à la recherche de subventions qu'elles soient départementales, régionales ou nationales pour réaliser et maintenir le développement futur de notre territoire.

Les effectifs de nos deux écoles sont stables pour la rentrée 2022. Afin d'offrir les meilleures conditions de scolarisation pour nos élèves et malgré la demande insistante de la collectivité pour l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école maternelle, l'Inspecteur d'Académie nous a confirmé que les effectifs ne permettent pas d'envisager l'ouverture d'une classe à ce jour.

Dans le cadre des actions menées par le CCAS, nous avons mis en place, avec la Mission Locale, un accompagnement pour l'aide au permis de nos jeunes de 18 à 25 ans, ainsi qu'une permanence deux fois par mois.

De nombreuses manifestations vous seront proposées pour cette saison 2022 comme la Fête du Cheval, la fête de la musique, le Championnat de France de Rallycross, les festivités du 14 juillet, un cinéma de plein air.

Je vous souhaite personnellement de très bons moments à vivre dans notre Commune pour cette nouvelle saison estivale !

Merci pour votre confiance.



Retrouvez toute l'actualité sur...

 @VilleSaintMaur36

 @saintmaur36

www.saint-maur36.fr

Ludovic RÉAU,
Maire de Saint-Maur

(re)voir



ATELIER CRÉATION AVEC LE LABOMOTIV À LA MÉDIATHÈQUE



SALON DU CHOCOLAT



ATELIER DYS À LA MÉDIATHÈQUE



FESTIV'ARTS EN BERRY À VILLERS-LES-ORMES



MARCHÉ DE NOËL EN CENTRE-BOURG



REPAS DES SENIORS



DISTRIBUTION DES COLIS AUX SENIORS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les mouvements de personnels

> 2021

18 OCTOBRE 2021

Mutation de Jérôme Baron

Jérôme Baron a été recruté en 1999 dans le cadre d'un emploi jeune. Il devient titulaire de son poste en 2004. Aujourd'hui, au grade d'agent de maîtrise, il a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière. Depuis le 18 octobre 2021, il a pris un poste à responsabilités à la mairie de Chaillac.

1^{ER} NOVEMBRE 2021

Arrivée de Charlotte-Hélène Goioli

Charlotte-Hélène Goioli a rejoint nos équipes des services techniques en qualité de conductrice d'engins. Elle assure, notamment, l'entretien du réseau routier et des chemins communaux.

1^{ER} DÉCEMBRE 2021

Départ de Thibault Lefebvre

Thibault Lefebvre est devenu apprenti dans notre service des espaces verts en 2013. Après l'obtention de son diplôme, il est recruté par la Commune. À compter du 1^{er} décembre, il a fait le choix de prendre une disponibilité afin de suivre sa compagne.

1^{ER} DÉCEMBRE 2021

Arrivée de Ludovic Cheyrou

Ludovic Cheyrou était employé au sein des services fêtes et cérémonie de Châteauroux Métropole. Il est arrivé dans nos services le 1^{er} décembre 2021. Il vient ainsi compléter l'effectif de notre équipe technique.

> 2022

26 JANVIER 2022 :

Arrivée d'Aurélié Boisgard

Aurélié Boisgard était auparavant employée par la mairie de Châtillon-sur-Indre.

Depuis le 26 janvier 2022, elle est recrutée à Saint-Maur en tant que technicien territorial. Elle a pris les fonctions de directrice adjointe des services techniques. Elle assure l'encadrement de l'équipe en collaboration avec Renaud Emeret, directeur des services techniques.



Nouvelle place Raymond Lumet

Le nouvel espace public adossé à la médiathèque sera prochainement nommé place Raymond Lumet. Homme affable, passionné de chasse (connu pour son équipage de chiens), Raymond Lumet avait tenu un commerce de bois de chauffage à Châteauroux, avant son expropriation pour la construction du centre commercial Carrefour.

Parti quelques années à Saint-Jean-de-Braye (Loiret), où il avait ouvert un tabac-PMU, il était venu s'installer à Saint-Maur, dont il est originaire, et s'était naturellement impliqué dans la vie associative.

Maire de Saint-Maur de 1983 à 1989, c'est au cours de son mandat que les écoles maternelle et élémentaire ont été installées dans le parc du château des Planches, point de départ d'une nouvelle dynamique pour ce lieu. Nous devons aussi à Raymond Lumet la construction de la salle des fêtes du Château des Planches.



Élus de la minorité

RASSEMBLER POUR SAINT-MAUR - VILLERS-LES-ORMES

L'espace réservé dans le bulletin municipal à l'expression des groupes ne permet pas d'approfondir la réflexion.

De ce fait notre groupe d'élus « Rassembler pour Saint-Maur - Villers-les-Ormes » a préféré s'exprimer librement dans la publication « Regard » distribuée fin avril dernier.

Pour nous, l'essentiel est d'expliquer et motiver nos prises de position développées dans ce bulletin sur les dossiers majeurs de la commune. Dans l'immédiat nous sommes très préoccupés par la situation dans les écoles, tant par la suppression de la fête de Noël des écoles que pour la 4^e classe de maternelle (ouvrira/n'ouvrira pas).

Les élus : Noël Blin, François Jolivet, Laure Peyroulet, Jean-Yves Limbert et Pascale Zaug.

ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR

« Saint-Maur semble vraiment une commune fracturée ! » Voilà le genre de propos que l'on entend quand on échange avec les administrés... C'est dommage. D'un côté une équipe majoritairement élue qui n'arrive pas à fonctionner autrement que de façon "directive" malgré une communication de surface pas toujours assez "communicante" avec l'ensemble des conseillers.

De l'autre, des conseillers minoritaires, mais tout aussi démocratiquement élus, qui ne se sentent pas entendus et qui cherchent à partager ce qu'ils ont à dire de façon plus ou moins apaisée !

Beaucoup d'habitants sont loin des tribulations municipales, et c'est sans doute mieux ainsi. Aussi, nous appelons de nos vœux un apaisement des relations entre élus pour que chacun puisse être entendu et source de proposition dans notre intérêt à tous. La transparence ne pourra se faire qu'avec cette confiance rétablie.

Les élus : Thierry Damien, Angélique Mouillebet, Ignace de Vilette.

Les enfants du CME vous expliquent tout !

Lors des réunions des 17 novembre et 15 décembre 2021, les enfants du Conseil Municipal des Enfants ont opéré un flashback de ces premiers mois passés en tant que jeunes conseillers, avec l'idée de présenter à leurs camarades, un point d'étape de leurs travaux. De l'origine des projets à l'organisation du CME au quotidien, ils ont rédigé cette synthèse, qu'ils ont présentée devant les élèves de l'école élémentaire le 25 février :

« Depuis le 31 août, nous nous réunissons une fois par mois, le mercredi de 18h15 à 19h45 pour discuter tous ensemble ou par groupe sur des idées de projet à mettre en place. Toutes les idées viennent de nos programmes écrits sur nos affiches lors des élections. Nous avons choisi d'abord celles qui nous plaisaient le plus, et ensuite nous avons voté puis gardé celles qui ont eu le plus de voix sur les 12 enfants. »



À partir de ces choix nous nous sommes organisés en trois groupes que nous appelons commissions :

- **La commission Sécurité et Aménagement** avec Eulalie, Juline P, Maxime et Antonin, - animée par Séverine.
- **La commission Environnement et Solidarité** avec Lola, Luna, Léo et Nohan - animée par Agnès.
- **La commission Animation Sportive et Culturelle** avec Mélodie, Juline D, Lucas et Johan - animée par Hervé.

Chaque commission travaille sur différents projets :

- La création d'un pédibus, la construction d'une piste cyclable et l'installation de plusieurs boîtes à livres.
- Le recyclage des bouteilles en plastique, une ou plusieurs animations avec la maison de retraite.
- La projection d'un film-cinéma en plein air, la création d'un petit parcours d'accrobranche.

Certains projets vont être réalisés dans l'année et d'autres vont s'étaler sur plusieurs mois, voire 2 ou 3 ans.

Fin 2021, les jeunes conseillers ont également participé aux commémorations du 11 novembre, ainsi qu'à la distribution des colis de Noël pour les seniors début décembre.

EN SAVOIR +

www.saint-maur36.fr / Rubrique > Vie Municipale

Actuellement, les enfants préparent leurs prochaines actions :

> LA BALADE ENSOLEILLÉE :

Soucieux des thématiques de solidarité, les jeunes conseillers ont sollicité les aînés de différentes structures et associations locales (Maison de retraite des 3 rivières, Familles Rurales, UNRPA Ensemble et solidaire, Clubs équilibre et mémoire) pour leur proposer de réaliser ensemble une marche courant juin, qu'ils ont intitulée "La balade ensoleillée". Après avoir rédigé un courrier d'invitation, les enfants ont rencontré un référent de chaque structure pour présenter leur projet, les aînés se sont montrés très intéressés par leur initiative.

>> prochaines actions

> CINÉMA DE PLEIN AIR :

En partenariat avec les élus de la commission Culture, le CME organise un cinéma de plein air le vendredi 26 août au parc du château des Planches. Les enfants ont présélectionné deux films qui ont été soumis à consultation auprès des habitants en mai. à l'heure où nous écrivons ces lignes, le suspense reste entier quant au film retenu !

Le rendez-vous est donné le 26 août dès 19h30 ; le public est invité à apporter son pique-nique pour partager un moment de convivialité animé par les enfants du CME en amont de la projection du film en soirée.

Présentation activités jeunesse

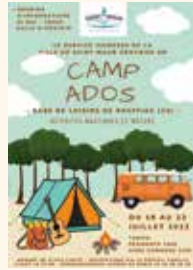
La Ville de Saint-Maur renforce son action auprès du public jeune (11-17 ans) dans la continuité de sa politique éducative, en proposant une offre de loisirs et de services auprès des adolescents. Sortie cinéma, patinoire, activités sportives ou culturelles, visite touristique... le service jeunesse propose chaque mois une sortie. Jeunes Saint-Maurois, vos idées aussi sont les bienvenues ! N'hésitez pas à solliciter Robin, animateur sportif référent pour les ados. Il vous accompagnera dans la réalisation de vos projets.

> NOUVEAUTÉS - ÉTÉ 2022

Un camp ado est prévu du 18 au 23 juillet à la base de loisirs de Rouffiac (24).

Au programme :

activités nautiques et de plein air.



EN SAVOIR +

www.saint-maur36.fr / Rubrique > Scolaire & Jeunesse

Nouvelle venue au jardin pédagogique

Depuis le 28 février, Lucie intervient bénévolement auprès des enfants des écoles afin de leur transmettre toutes ses connaissances en botanique. Cette initiative, réalisée par le biais de l'association Permaberry, a pour but de renouveler l'espace du jardin pédagogique en y associant une professionnelle et les jeunes écoliers qui ne demandent qu'à s'investir pour entretenir et préserver ce lieu qu'ils ont su s'approprier.



Portail famille

Le nouveau portail famille du prestataire Berger-Levrault est effectif depuis janvier 2022.

Ce nouveau portail famille est plus ergonomique et possède une véritable application mobile.

Chaque enfant scolarisé sur la commune est inscrit d'office aux activités de garderie et à la restauration scolaire. Les parents n'ont plus qu'à se connecter à leur propre espace famille suite à la création de leur compte avec leur adresse mail, le mot de passe qu'ils ont choisi et le numéro d'abonné fourni par la collectivité.

Dans cet espace famille, les parents réservent les présences ou, au contraire annulent les présences, sur le "planning des activités".

> AVERTISSEMENT

Pour les vacances, les inscriptions ET les réservations sont soumises à validation par nos services. Il faut donc attendre la validation de l'inscription avant de pouvoir aller réserver.

Les présences dans les bus du matin et du soir sont également réservables pour les enfants inscrits au préalable aux transports scolaires.

Concernant l'ALSH "L'île Créative", les inscriptions pour les mercredis sont à faire en mairie auprès du service concerné.

Pour les vacances, les inscriptions doivent se réaliser en ligne via le portail dans un délai précisé sur ce dernier. Une fois l'inscription validée par les services, les parents réservent sur le "planning des activités".

Malgré des changements répétés de portail sur cette dernière année, les familles se sont bien adaptées et utilisent le portail de façon assidue pour la grande majorité. Afin de pouvoir laisser le temps aux familles d'apprivoiser cet outil, il a été choisi, pour le moment, de laisser des délais très souples pour modifier les réservations.

Cette utilisation assidue de l'outil permet à nos agents en charge des enfants d'avoir un visuel précis des effectifs et ainsi de les encadrer au mieux. D'où cette importance d'utiliser le planning des activités le plus précisément possible. Pour toutes questions ou problèmes concernant le portail famille, n'hésitez pas à nous contacter via le formulaire contact du portail ou en envoyant un mail à Anaëlle à location-salle@saint-maur36.com. Nous sommes là pour vous accompagner !

Permanence Mission Locale

Nouveau au printemps 2022 : la Mission Locale tient une permanence d'information et d'accompagnement deux vendredis après-midis par mois en mairie à destination des 16-25 ans (sur rendez-vous).

Ce partenariat apporte un nouveau service de proximité auprès des jeunes. Une conseillère Mission Locale assure l'information et l'orientation du public lors de la permanence, et les accompagne dans l'ensemble de leurs démarches d'insertion socio-professionnelle : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs.

Des animations ponctuelles thématiques pourront également être organisées selon les besoins identifiés.

> **PROCHAINES PERMANENCES** : 17 juin, 8 et 22 juil., 2 et 16 sept.



EN SAVOIR +
Mission Locale / 02 54 07 70 00

>>> en bref

> SAINT-MAUR FÊTE NOËL

Le 17 décembre prochain, tous les enfants de Saint-Maur (jusqu'à 11 ans inclus) auront la joie d'assister à un spectacle au Château des Planches. Pour permettre à chacun de fêter Noël en famille, deux représentations seront organisées.



Nous vous communiquerons ultérieurement les modalités d'inscription.

> POUVOIR D'ACHAT

Face à la problématique nationale de la baisse du pouvoir d'achat, la commune de Saint-Maur s'engage en 2022 à ne pas augmenter les tarifs de la cantine, de la garderie et du centre de loisirs.



> CAMP D'ÉTÉ

L'ALSH organise un camp d'été du 11 au 15 juillet à la base de loisirs de Rouffiac (24).

Au programme :

canoë, téléski nautique accrobranche, etc.



Bourse au permis



Afin de favoriser l'autonomie et l'accès des jeunes à la formation et à l'emploi, la commune de Saint-Maur met en place un dispositif de "bourse au permis de conduire" en contrepartie d'un engagement citoyen au service de la collectivité.

En partenariat avec le CCAS de la Ville de Saint-Maur et la Mission Locale, cette aide de 300€ s'adresse aux jeunes Saint-Maurois de 18 à 25 ans, inscrits dans une auto-école labellisée de l'agglomération castelroussine pour la phase pratique de leur formation au permis (conduite).

La mission d'intérêt collectif devra être réalisée auprès des services municipaux, préalablement au versement de l'aide, directement à l'auto-école partenaire.

EN SAVOIR +
Mission Locale / 02 54 07 70 00

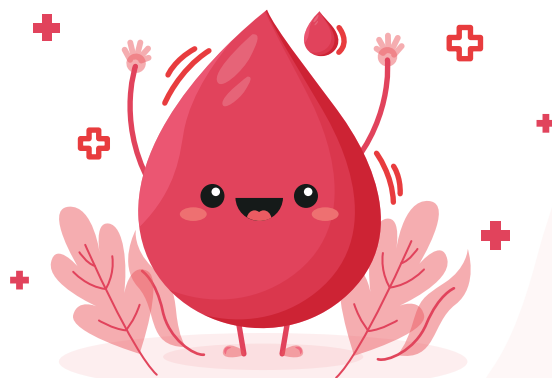
Mairie de Saint-Maur / accueil@saint-maur36.com

Mobilisons-nous pour le don de sang !

Avec les périodes de vacances scolaires, les jours fériés et le retour des beaux jours, les collectes de sang ont enregistré une faible fréquentation. Aujourd'hui, les réserves de produits sanguins se sont affaiblies. Nous sommes, depuis de nombreuses années, engagés en faveur du don de sang, et nous vous encourageons à aller donner votre sang dans les jours qui viennent en prenant rendez-vous dans une collecte ou une maison du don. Pour savoir où donner, rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr ou sur l'appli Don de sang.

Prochaines collectes :

- **Lundi 25 juillet & lundi 19 décembre**
- **Salle Octave Monjoin - de 15h30 à 19h00**



Le Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), géré par un conseil d'administration composé d'élus du conseil municipal et de personnes nommées, propose un ensemble d'actions destinées à remédier aux situations de précarité ou de difficultés sociales touchant les familles, les jeunes, les personnes âgées, les personnes sans emploi, les personnes en situation de handicap. Le CCAS, en étroite collaboration avec la commission des affaires sociales et de la solidarité, contribue à la gestion de la politique sociale communale et se mobilise contre l'exclusion. Son action est large et porte sur l'octroi d'aides alimentaires à destination des familles de la commune en difficultés passagères, le versement d'une aide financière au permis de conduire pour les jeunes de 18 à 25 ans, l'organisation du voyage et du repas des seniors, la distribution des colis de fin d'année... mais aussi en gardant le lien avec les personnes vulnérables comme cela a lieu lors des périodes de canicule, ou lors de la pandémie du COVID-19 grâce à la mobilisation des bénévoles. Patricia MIGUET, vice-présidente du CCAS et Evelyne TROCHON, Maire Adjointe en charge des affaires sociales et de la solidarité ont à cœur de mettre la politique sociale au centre de l'action communale et œuvrent pour développer de nouvelles actions, jamais mises en place à Saint-Maur : ateliers de révision du code de la route, actions de sensibilisation aux risques routiers, ateliers de prévention de la santé, actions en faveur des personnes isolées... "Plus que jamais, l'action sociale doit s'envisager avec une vraie volonté de solidarité entre tous, pour tous et avec tous".



MOBILISATION DES MEMBRES DU CCAS LORS DE LA COLLECTE ORGANISÉE POUR L'UKRAINE EN LIEN AVEC LA PROTECTION CIVILE DE CHÂTEAURoux.

VMEH - Recrutement de nouveaux bénévoles

L'association VMEH (Visite des Malades en Établissement Hospitaliers et EHPAD) est une association ouverte à tous ceux qui veulent faire reculer la solitude dans les hôpitaux et les EHPAD.

Elle constitue une présence, une écoute et un lien avec l'extérieur.

ÊTRE VISITEUR, C'EST :

- apporter par des visites régulières une présence amicale et chaleureuse ;
- combattre l'isolement et l'ennui auprès de ceux qui sont privés de leur cadre de vie ;
- redonner confiance et espoir à qui se sent en marge de la société ;
- distraire et entretenir le moral en proposant des animations ;
- elle se fait en parfaite collaboration avec le personnel soignant.



Si vous disposez de suffisamment de temps pour consacrer une demi-journée par semaine à la visite des personnes malades, âgées ou fragilisées par le handicap, si vous avez le sens du bénévolat, merci de bien vouloir nous contacter au 06 78 07 63 93.

La VMEH a besoin de bénévoles. Pourquoi pas vous ?

EN SAVOIR +
06 78 07 63 93 - vmeh36@orange.fr

>> en bref

> FAMILLES RURALES CLUB DES AÎNÉS

Le club des aînés recherche des joueurs de belote, de tarots, de coïnée, de Rummikub, de Scrabble, de Triomino...

Activité ouverte à tous les amateurs de distraction, de convivialité et sans limite d'âge ! Rendez-vous tous les mardis de 14h à 18h, salle Octave Monjoin.

Tarif : 6€ par mois + adhésion annuelle de 24€ à l'association.

EN SAVOIR +
Marie Dupuy / 06 24 10 69 28



Nouveau partenariat culturel avec l'Atelier de la Poissonnerie

Lieu de partage et d'échanges artistiques au cœur de Châteauroux, cet atelier associatif, basé dans une ancienne friche industrielle, a pour but de mettre en lumière des artistes locaux émergents dans des domaines variés : arts plastiques, théâtre, musique, animations auprès de jeunes publics, etc. Afin d'aller à la rencontre d'un nouveau public, l'Atelier la Poissonnerie propose depuis cette année une nouvelle formule "Les Rendez-vous culturels hors les murs". C'est tout naturellement que la ville de Saint-Maur, qui souhaite valoriser les projets tournés vers une diffusion culturelle en milieu rural, a accepté d'accueillir une soirée le dimanche 21 août à Villers-les-Ormes. Au programme un atelier linogravure dans l'après-midi suivi d'un concert de Marc Plaisant avec également la venue du foodtruck "Le Bocal".

Devenez bénévole

Vous aimez susciter l'adhésion ?

Inspirer, faire aimer, faire agir sont des mots qui vous parlent ? Dans ce cas, vous disposez d'atouts majeurs pour communiquer.

La médiathèque recherche un/une bénévole pour booster sa communication sur les réseaux (TikTok, Instagram...), mettre en place des actions de communication vers nos utilisateurs et faciliter l'échange d'informations. Temps demandé, quelques heures par mois.

Votre mission bénévole en communication sera d'échanger, publier, diffuser, annoncer, révéler, créer du lien et mettre en relation.

EN SAVOIR +

02 54 08 26 40 / bibliotheque@saint-maur36.com

>> en bref

> PROJETS EN RÉFLEXION



Création d'un club mangas avec ateliers dessins, défilé cosplay, jeux de société japonais, échange de mangas, exposition d'objets de la pop culture japonaise, participation au prix mangawa etc.

> TOUTE L'ANNÉE À LA MÉDIATHÈQUE

2 MARDIS / MOIS :

- Bébés lecteurs avec Marie-Anne Thibault, bénévole à l'association Lire et Faire Lire ;
- Éveil musical avec Patrick Renoncet.

2 SAMEDIS / MOIS :

- Ateliers "chien médiateur" pour les jeunes en difficulté avec la lecture, animés par Marjorie Michaut et Lakota la chienne.

Petites championnes de la lecture



Deux épreuves ont été nécessaires, l'une à Ardentes l'autre à Saint-Maur, vu le grand nombre d'inscrits au concours de la finale départementale des petits champions de la lecture.

Samedi 9 avril 2022, 12 élèves des écoles de Châteauroux, Levroux, Anjoin, Azay-le-Ferron, Chabris, La Pérouille, Chaillac, Saint-Maur, se sont "affrontés" avec la lecture d'un extrait du livre de leur choix.

Tous ont magnifiquement lu et la désignation du lauréat fut difficile. Le jury était composé de Marc Fleuret, Président du Département, Élodie Bonnafoux, directrice de la librairie Arcanes, Gilles Boizeau, directeur des éditions La Bouinotte, Maud Brunaud, journaliste et écrivaine, Evelyne Trochon, adjointe à la culture.

Marine Le Gargasson de la classe de CM2 de Laurence Rat, et Inès Raouki de la classe CM1 de Fabienne Mouraut ont été désignées gagnantes du concours. Nous félicitons notre école élémentaire Les Planches. À noter que les membres du jury n'avaient pas connaissance de l'établissement scolaire des élèves et ne pouvaient par conséquent pas favoriser l'enfant en fonction de son école ou de sa commune.

Marine et Inès ont ainsi pu participer à la finale régionale. Lors de cette épreuve Marine Le Gargasson s'est qualifiée pour la finale nationale. Encore bravo à ces deux petites championnes !

Marine
Médiathèque
de Saint-Maur



Inès
Médiathèque
d'Ardentes



Itinéraires de randonnées



Cinq nouveaux circuits de randonnées pédestres ont été réalisés sur le territoire communal. Le balisage des circuits a été effectué par les bénévoles du club de marche de Saint-Maur en collaboration avec la Fédération Française de Randonnée pédestre il y a quelques mois.

La dernière étape qui concrétise ce projet a été la création et la pose de trois panneaux d'informations financés par la collectivité.

Ils sont disposés au départ de chaque circuit : Place de la Mairie (deux départs), parking de la salle des fêtes de Villers-les-Ormes (deux départs) et entrée du site des Tourneix (un départ).

Les plans et fiches d'informations de chaque circuit sont disponibles en ligne sur le site de la commune de Saint-Maur et de la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Bonne balade !

EN SAVOIR +

www.saint-maur36.fr

/ Rubrique > Tourisme & Patrimoine

www.ffrandonnee.fr

Saint-Maur labellisée "Terre de Jeux 2024"

QU'EST-CE QUE LE LABEL "TERRE DE JEUX 2024" ?

Terre de Jeux 2024 est un label, destiné à tous les niveaux de collectivités territoriales et au mouvement sportif (fédérations, CROS, CDOS, CTOS) qui souhaitent, quels

que soient leur taille et leurs moyens, s'engager dans l'aventure des Jeux. Il est accordé par le comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Ce label est destiné à mettre en valeur leurs bonnes pratiques et à inciter à mettre encore plus de sport dans le quotidien, partout en France.

Au-delà d'un engagement sur les valeurs et l'ambition de Paris 2024, les collectivités labellisées s'engagent à mettre en place ou déployer des programmes liés au sport. Les actions auxquelles s'engagent les labellisés sont adaptées à leur taille et à leurs moyens : des actions simples pour les plus petites communes, des actions plus élaborées pour les régions ou Fédérations par exemple.

CES ACTIONS S'ARTICULENT AUTOUR DE 3 OBJECTIFS :

- Faire vivre les émotions du sport et des Jeux à leur population.

Par exemple : organiser une zone de retransmission des compétitions pendant les Jeux, accessible aux personnes à mobilité réduite.

- Mettre plus de sport dans le quotidien : à l'école, dans la rue...

Par exemple : organiser des séances de sport à destination des élus et agents de la collectivité.

- Animer et faire grandir la communauté Paris 2024 sur le territoire.

Par exemple : désigner un référent Paris 2024 dans la collectivité, diffuser les informations sur Paris 2024 dans les supports de communication de la collectivité.



La Galopade Autrement



La Galopade Autrement s'est déroulée tout le mois d'avril. Les volontaires pouvaient effectuer quatre parcours librement en respectant les consignes suivantes : constituer une équipe de trois personnes minimum, avec au moins un enfant de moins de 12 ans, effectuer un ou des parcours en marchant, en courant ou en pédalant.

L'IME des Martinets fut le partenaire privilégié de la Ville de Saint-Maur pour cette initiative connectée. L'originalité de cette course se situait dans l'absence d'inscription. Il était seulement demandé aux participants de partager leur course en publiant des commentaires ou images sur le groupe Facebook "la bourse aux équipiers de la Galopade Saint-Mauroise".

Toutes les classes de l'école élémentaire des Planches ont participé à l'ouverture de cette Galopade Autrement, le vendredi 1^{er} avril, sous des conditions parfois difficiles, quelques flocons de neige s'étant même invités à la fête. La classe externalisée ainsi que l'ensemble des groupes de jeunes de l'IME ont grandement contribué au succès de cette journée.

Cette Galopade Autrement constitue les prémices pour préparer la prochaine édition "classique" de la Galopade. Cette dernière aura donc lieu le dimanche 9 octobre 2022. Le départ se fera à 10h devant le gymnase des Planches. Tous les renseignements seront prochainement diffusés sur le site de la ville.

EN SAVOIR +

www.saint-maur36.fr / Rubrique > Agenda des événements

Montée historique pour le club de football ACVO

Après une superbe saison, les joueurs de Clément Massenet ont réussi l'exploit d'accéder en Régionale 3 à quatre matchs de la fin du championnat. Une première historique pour l'Athlétic Club de Villers-les-Ormes qui a su allier performance sur le terrain et cohésion de groupe grâce notamment au travail de l'équipe dirigeante, menée par son Président Jérôme Henry, et aux bénévoles. La seconde équipe du club, coachée par Vanessa Roger, n'est pas en reste puisqu'elle a remporté le championnat Départemental 3 et s'est ainsi hissée en Départemental 2. Deux beaux challenges à relever pour la saison prochaine !



Les résultats sportifs de la saison 2021-2022

US SAINT-MAUR FOOT

Avec 10 équipes dont 6 de jeunes, l'USSM Foot affiche un joli palmarès pour ces derniers avec notamment des victoires en phase 2 critérium pour les équipes U11 à U15.



Les U7 et U9 ont quant à eux participé à tous les plateaux organisés.

En Seniors, l'équipe de 4^e Division termine en tête du championnat et celle de 5^e division accroche le podium avec la 3^e place. L'équipe A, évoluait en Régionale 3, mais la douzaine de victoires cette saison n'aura pas suffi à assurer le maintien à ce niveau où 4 équipes sont reléguées en Division 1 Départementale.

US SAINT-MAUR BOXE



Johan Bouchereau, cadet, s'est qualifié pour les championnats de France où il a perdu après une première saison de boxe. L'équipe peut être très fière de son implication au sein du club, mais aussi des valeurs qu'il véhicule auprès de ses camarades.

Lola Bernier, sans titre cette saison, a gagné ses trois derniers combats après une année blanche et un début de saison où elle ne trouvait plus ses marques. Elle a su rebondir, se motiver et remonter sur le ring.

Au delà des résultats, la nouvelle section 8/12 ans, fait preuve de pugnacité et de discipline.

TEAM LMR PERFORMANCE

Lucien Loyer termine 12^e lors de la Volvic Volcanic Experience sur le trail format long du 110 km.



US SAINT-MAUR PÉTANQUE

La saison n'est pas encore terminée mais à ce jour l'équipe de Triplette composée de Manon Rebrioux, Sandra Cogne et Jessica Bigot est devenue championne départementale et s'est donc qualifiée pour le Championnat de France des 16 et 17 juillet prochains.



4 équipes se sont qualifiées pour le championnat régional du 25 au 29 juin 2022 :

- Une équipe doublette senior : José Bodereau et Johnny Bigot
- Une triplette senior : Georges Sylvestrini, Pierre Lorient et Pascal Mit
- Une triplette féminine : Erika Gougeon, Océane Sylvestrini et Béatrice Kadjas
- Une triplette promotion : Dominique Malterre, Franck Pellier et Emmanuel Picaud

Pour la Coupe de France, le club est au dernier tour départemental avec l'objectif d'accéder au niveau régional. Cela se jouera le 17 juin prochain contre Déols.

US SAINT-MAUR TENNIS

- Championnat hiver :

Le club est champion de l'Indre 3^e série pour la première fois de son histoire en janvier dernier.

- Championnat de printemps :

L'équipe 1 se maintient en Régionale 3. L'équipe 2 joue la montée en Pré-Régionale.

L'équipe 3 monte en Départementale 2.



> ADHÉSION

Vous souhaitez rejoindre une association de la commune ? Tous les contacts sont à retrouver sur :

www.saint-maur36.fr / Rubrique > Associations & Sport

US SAINT-MAUR BASKET



L'équipe U11 masculine est championne départementale.

Les équipes U13 féminine et U17 masculine ont évolué en 1^{re} division interdépartementale.

Les U11 M, U13 F, U17 M et seniors filles sont encore engagés en demi-finale de Coupe de l'Indre.

La finale aura lieu à Saint-Maur le week-end des 25 et 26 juin.

2 joueurs de l'équipe U11 masculin ont représenté le club au niveau régional sur des challenges individuels (panier et basket d'or) : Leny HEMERY et Louison BERTRAND.

US SAINT-MAUR BADMINTON

Le bilan de la saison des interclubs est très bon pour le badminton :



- La régionale 3 termine 1^{re} face à de solides équipes comme Argenton, Salbris, Blois, Chambray et Maintenon-Pierres, félicitations à eux pour cette belle performance !
- La D1 termine 3^e avec 5 belles victoires, deux défaites.
- La D2 termine 4^e avec 2 victoires.
- La D3 termine quant à elle 2^e.

>> en bref

Nouveau marché à Saint-Maur

Depuis le 6 mars, la ville de Saint-Maur propose un nouveau service de proximité : un marché ! Tous les 1^{er} et 3^e dimanches du mois, sur la place Raymond Lumet (cf. article page 6), une dizaine de commerçants sont présents de 9h à 13h :

- Le Bar à huîtres
- Fromagerie Brejaud (*Fromages de chèvre et brebis*)
- Maraîcher Didier Laleuf
- L'atelier de Virginie (*Fleurs*)
- Asia Street Food (*Spécialités asiatiques*)
- Produits de l'Aveyron (*Fromages de brebis, saucissons, filet mignon séché au poivre...*)
- Les ruchers Villaréens-Brassbeez 36 (*Miel, bières artisanales*)
- Poissonnier Romain Camelin
- Les Fraises de Luant (*EARL Barreau*)
- La Rôtisserie des 2 ailes



PROCHAINES DATES DE MARCHÉ :

19 juin ; 3 & 17 juillet ; 7 & 21 août ; 4 & 18 septembre ; 2 & 16 octobre ; 6 & 20 novembre ; 4 & 18 décembre

Association des commerçants de Cap-Sud

L'association des commerçants de Cap Sud, ASSO CAP SUD, existe depuis 4 ans. Le bureau est composé de : Bruno Bellamy, président, Isabelle Descout, Isabelle Faucher-Labriere, Antoine Vézard, Patrice Sabourdy, Éric Desaix, Aziz Talhaoui et Philippe Joulaud.

Son but principal est de mutualiser les actions et créer une synergie entre les commerçants de ce grand pôle commercial.

Elle compte plus de 70 adhérents à ce jour (90% des indépendants en font partie), le tout représentant plus de 1 500 emplois.

Les missions et actions sont multiples et porteuses :

- opérations commerciales communes lancées sur Facebook, participation à la création d'une aire de covoiturage, décoration de la zone pour Noël à développer, piste cyclable, bons d'achats pour les nouveaux arrivants...
- idées de thématiques tel qu'un événement du type "World Clean Day" (peut-être en septembre) pour sensibiliser les enfants et tout public à la gestion des déchets et la propreté de la zone.
- ateliers d'information envisagés sur des thèmes tels que la fraude bancaire, avec le concours des banques présentes sur la zone. Projet de formations collectives (juridique par exemple) pour les adhérents.
- commissions institutionnelles qui permettent des échanges constructifs avec les collectivités locales, petits-déjeuners inter-entreprises afin que les gérants apprennent à mieux se connaître et interagissent ensemble.



Le dynamisme et l'implication de cette association est un réel atout pour la collectivité.

agenda

JUIN

SAMEDI 11 JUIN

- Gala de boxe, à la salle omnisport

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 JUIN

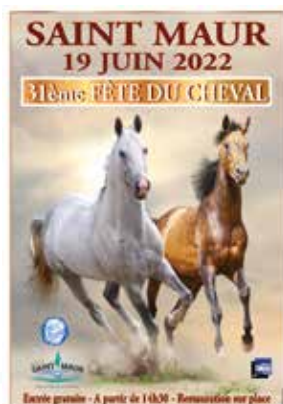
- Meeting d'aéromodélisme sur le site des Tourneix

SAMEDI 18 JUIN

- Cérémonie Appel du Général de Gaulle
- Tournoi annuel tennis de table au gymnase omnisports toute la journée

DIMANCHE 19 JUIN

- Fête du Cheval, parc du Château des Planches



SAMEDI 25 JUIN

- Fête de la musique
· 16h, conte musical, à la médiathèque R. Vincent
· 18h, concert, à l'église de Saint-Maur
· À partir de 19h, concerts et restauration sur place



SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 JUIN

- Championnat de France de Rallycross sur le site des Tourneix
- Basket, finale de la Coupe de l'Indre, salle omnisports

JUILLET

SAMEDI 2 JUILLET

- Concert du trio Alborada à l'église de Villers-les-Ormes



MERCREDI 6 JUILLET

- Rencontre intergénérationnelle, jeux de plein air, jardin de la médiathèque

JEUDI 14 JUILLET

- Fête Nationale, cérémonie et feu d'artifice



SAMEDI 16 JUILLET

- Pétanque, challenge Marcel Blanchard sur le mail

DIMANCHE 23 JUILLET

- Brocante sur le mail

JEUDI 28 JUILLET

- Dons du sang, salle Octave Monjoin

AOÛT

DIMANCHE 21 AOÛT

- Spectacle délocalisé de l'Atelier de la Poissonnerie, atelier suivi d'un concert avec Marc Plaisant à Villers-les-Ormes

DU 13 AU 27 AOÛT

- Tournoi été Saint-Maur Tennis

VENDREDI 26 AOÛT

- Cinéma de plein air

SEPTEMBRE

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

- National pétanque sur le mail

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

- Pétanque, championnat des clubs sur le mail

OCTOBRE

SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE 2 OCTOBRE

- Championnat de France de Folcar
- Coupe de France de 2CV Cross, sur le site des Tourneix

DIMANCHE 2 OCTOBRE

- Duo Aurora à l'église de Saint-Maur

NOVEMBRE

VENDREDI 11 NOVEMBRE

- Cérémonie aux monuments aux morts de Saint-Maur et Villers-les-Ormes : Armistice 1918
- Club de marche de Villers-les-Ormes : 41^e randonnée pédestre UFOLEP

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 NOVEMBRE

- Salon du chocolat, Château des Planches

DÉCEMBRE

SAMEDI 10 DÉCEMBRE

- Marché de Noël en centre-bourg

SAMEDI 17 DÉCEMBRE

- Spectacle de Noël pour les enfants de la Commune, Château des Planches

LUNDI 19 DÉCEMBRE

- Dons du sang, salle Octave Monjoin



>> médiathèque

> JUILLET

- Rencontre intergénérationnelle, jeux de plein air.

> AOÛT

- Manière d'être vivant - Triptyque :
 - Performance dansée ;
 - Atelier création en terre ;
 - Exposition de photos avec le collectif MONDO et l'ADAPEI 36.

> SEPTEMBRE

- Exposition - le livre découpé.

> OCTOBRE

- Exposition - Les droits de l'enfant.



Nouveau service chez votre commerçant



Il y a un an, la Ville de Saint-Maur a eu le plaisir d'accueillir M. Philippe Coy, président national de la Confédération des buralistes, et M. Nicolas Pinot, président des buralistes de l'Indre, venus à la rencontre de M. Aymeric Souttre, gérant du Relais Saint-Maurois. À cette occasion, ils ont également échangé avec M. Ludovic Réau, Maire de Saint-Maur, sur la mise en place d'un nouveau service à la population : un distributeur de billets (DAB).

Ainsi, depuis le 16 novembre, la commune de Saint-Maur figure parmi les 20 villes-tests en France et la seule du département de l'Indre, pour la mise en place d'un DAB chez un buraliste, le Relais Saint-Maurois. Ce partenariat entre la Confédération des buralistes et la société de transport LOOMIS s'inscrit dans un projet pilote permettant ainsi de lutter contre la raréfaction des DAB et soutenir les buralistes dans la diversification de leurs activités.

Ce nouveau service répond à la volonté de la municipalité de continuer son engagement auprès de la population en proposant, en partenariat avec Le relais Saint-Maurois, une alternative à la disparition de certains services comme la mise en place du relais postal et du point épicerie en complément de la partie tabac/presse initiale.

>> en bref

> NOUVEAU FOOD TRUCK À VILLERS-LES-ORMES

Depuis plusieurs semaines, un nouveau food truck, La Bonne Braise, s'installe à Villers-les-Ormes, sur le parking de la salle des fêtes, le jeudi soir. Delphine et Jorge vous proposent des spécialités portugaises. Surtout pensez à commander pour une meilleure organisation.

EN SAVOIR +
La Bonne Braise / 07 84 37 89 39

> NOUVELLE ÉPICERIE AMBULANTE

L'épicerie ambulante "Chez Mimi" vous donne rendez-vous à Villers-les-Ormes, le jeudi à partir de 16h30 et jusqu'à 17h30 sur le parking de la salle des fêtes. Ce commerce propose de l'épicerie générale, des fruits et légumes, ainsi que des produits locaux afin de venir au plus près des habitants de Villers-les-Ormes.

EN SAVOIR +
Chez Mimi / 06 07 17 91 31

> DISTRIBUTEUR À PAINS

Un nouveau distributeur à pains est désormais disponible rue des Ponts devant la boulangerie "Les Caprices d'Amandine".



Nouvelle boucherie Davau



La nouvelle boucherie-charcuterie Davau a ouvert ses portes en fin d'année dernière. L'équipe a repris le magasin de M. et Mme Duprix suite à leur départ en retraite, permettant ainsi de conserver un commerce de proximité et de qualité en centre-bourg de Saint-Maur.

Depuis douze ans, la maison Davau est soucieuse d'offrir à sa clientèle des produits d'excellence, fabriqués dans son atelier nouannais. Pour ce faire, Jérôme Davau sélectionne des viandes uniques provenant exclusivement de la filière française telles que le porc noir de Sologne ou le canard du Sud-Ouest. De plus, ce maître-artisan élabore et bonifie constamment ses propres recettes de salaisons, de foie gras, de rillettes, de terrines...

Son savoir-faire hors du commun et la qualité irréprochable de ses produits sont reconnus par la fidélité de sa clientèle, les innombrables récompenses glanées lors de concours régionaux et nationaux et son partenariat avec le Domaine national de Chambord.

Pleins de bonnes choses à découvrir !

L'Atelier de Virginie

Le 10 janvier dernier s'est ouvert au Petit Valençay, L'atelier de Virginie, artisan fleuriste à domicile.

Après avoir travaillé près d'une trentaine d'années auprès d'un Meilleur Ouvrier de France, Virginie Gagné s'est lancée dans l'aventure et travaille maintenant dans son propre atelier.

L'Atelier propose des bouquets à offrir, des compositions pour tous les événements de la vie et toutes les occasions en fleurs fraîches... de quatre fournisseurs différents pour assurer la qualité et la fraîcheur des fleurs.

La livraison est gratuite à Saint-Maur, Châteauroux et dans un rayon de 15 km en périphérie. Vous pouvez passer commande par téléphone ou sur son site internet.

EN SAVOIR +
www.latelier-de-virginie.fr / 07 68 05 64 18



Labellisation de la commune en "Ville prudente"

Depuis de nombreuses années, l'association Prévention Routière valorise les initiatives des collectivités territoriales qui luttent activement contre l'insécurité routière. Depuis sa création en 1990, le concours des Écharpes d'Or a récompensé plus de 250 collectivités territoriales qui ont œuvré pour réduire le nombre et la gravité des accidents de la route sur leur territoire. Afin de donner un nouveau souffle à la relation qu'elle entretient avec les collectivités territoriales, l'association Prévention Routière a décidé de lancer le Label Ville Prudente.

L'objectif de ce label est de mettre en avant les communes les plus exemplaires en matière de sécurité et de prévention routières. Il est symbolisé par un panneau installé à l'entrée des villes labellisées qui est remis chaque année à l'occasion d'une cérémonie officielle.

La Ville de Saint-Maur a été labellisée lors de la dernière promotion fin 2021, répondant ainsi à plusieurs objectifs notamment la mise en place de futurs équipements pour réduire la vitesse et améliorer la sécurité des usagers comme par exemple :

- le plateau devant les commerces dans le cadre du réaménagement du centre-bourg ;
- ou encore une proposition de nouveaux aménagements sur l'axe de la route de Châteauroux.

Le diplôme a été remis officiellement lors du Salon des Maires à Paris en novembre 2021. Les panneaux indiquant l'obtention de ce label seront posés aux entrées de la ville courant 2022.



Salle des Ballastières

Un nouvel équipement dédié à la cuisine est désormais disponible à la salle des Ballastières. Plus fonctionnel, celui-ci se compose d'un matériel inox adapté pour réchauffer des repas déjà élaborés.

Vous y trouverez un four remise en température, une table fixe avec étagère, une table mobile avec étagère, une plonge deux bacs avec étagère basse et douchette, un meuble bas fermé, une armoire haute de rangement, une armoire réfrigérée deux portes et un fourneau vitrocéramique.

Ce nouvel aménagement répond aux besoins des utilisateurs de la salle.



+ D'INFOS SUR LES SALLES DISPONIBLES À LA LOCATION

www.saint-maur36.fr / Rubrique > Vie municipale > location des salles

Coûts des travaux

Aménagement du centre-bourg

500 000 € T.T.C.

Aménagement paysager de la place
derrière la médiathèque

24 500 € T.T.C.

Aménagement
d'une cuisine -
Salle des Ballastières

21 000 € T.T.C.

Acoustique -
Salle du Conseil Municipal

32 500 € T.T.C.

Réfection des courts de tennis
(en cours de réalisation)

150 000 € T.T.C.

Sécurisation de la Route de
Châteauroux *(étude en cours)*

25 000 € T.T.C.

Travaux / remplacement et mise en
conformité de l'éclairage -
Stade de Saint-Maur

38 500 € T.T.C.

Mise en conformité pour
homologation et changement de
clôture - Stade de Villers-les-Ormes

25 000 € T.T.C.

Retrofitage LED de l'éclairage public -
Villers-les-Ormes

16 500 € T.T.C.

Installation d'une aire de jeux -
Villers-les-Ormes

54 500 € T.T.C.

Aménagement de terrains de
pétanque aux Ballastières

(en cours)

5000 € T.T.C.

Aménagement de jeux pour enfants
aux Ballastières *(en cours)*

62 000 € T.T.C.



Les travaux du bourg

Après la démolition d'un vieux bâtiment, les travaux du bourg se poursuivent avec :

- la reprise de la voirie de la rue des Ponts entre Le Relais Saint-Maurois, La Promenade Saint-Maur 36 et Les Caprices d'Amandine, comprenant le carrefour avec l'impasse du Gué ;
- la création d'une nouvelle place avec une fontaine et du stationnement supplémentaire.

Les travaux, réalisés par Eurovia, sont programmés jusqu'au 19 août prochain.

Le stationnement sera interdit sur cette zone pendant toute la durée du chantier.

La circulation, bien que perturbée, ne sera pas interrompue. Des alternats par feux tricolores pourront être mis en place. Les travaux d'enrobés, en fin de période, seront réalisés de nuit.

Nous vous invitons donc à la plus grande prudence à l'approche du chantier puisque les travaux entraînent forcément le rétrécissement de la chaussée.

Vos commerces restent ouverts durant toute la durée des travaux.

Une réunion publique s'est tenue le 23 mars 2022, afin de présenter les plans d'aménagement de ce nouvel espace (cf. plan ci-contre et également consultable à la Mairie).





Légende

	Enrobé sur chaussé		Pavé calcaire		Grille métal au pied plante grimpanTE
	Enrobé sur stationnement		Bordure T2		Potelet
	Béton désactivé sur trottoir		Caniveau CCS		Poubelle
	Pavé calcaire sur rampant et passage piéton		Bordure P1		Arceaux vélos
	Enrobé sur cour commerce Tabac Presse		Dalles podotactiles		Barrière
	Massif espace vert		Arbres à planter		Éclairage candélabre
			Structure métale avec plante grimpanTE		Éclairage projecteur
					Éclairage LED

Atlas de la biodiversité

Cette opération a été initiée par le service des Espaces Verts de l'agglomération de Châteauroux Métropole et est conduite par l'association Indre Nature avec le bureau d'étude Biotope et le CPIE Brenne-Berry.

QU'EST-CE QU'UN ATLAS DE BIODIVERSITÉ COMMUNALE ?

Un ABC est une démarche pour acquérir et partager une meilleure connaissance de la biodiversité du territoire concerné. Il constitue une aide à la décision pour la collectivité territoriale ou la structure intercommunale concernée, afin de préserver et valoriser son patrimoine naturel et sensibiliser les habitants à la nécessaire prise en compte de ces enjeux.

COMMENT CET ATLAS DE BIODIVERSITÉ COMMUNAL VA-T-IL SE DÉROULER ?

Cet ABC va se dérouler en plusieurs phases qui vont se succéder jusqu'au début de l'été 2023.

La première phase préalable aux prospections de terrain consiste en une analyse des données et documents existants relatifs à la biodiversité locale et les bases de données naturalistes telles que la base Obs'Indre.

La phase d'inventaires concernera les plantes, les oiseaux, les mammifères dont les chauves-souris,

les reptiles, les amphibiens et plusieurs groupes d'insectes parmi lesquels les papillons, les libellules, les criquets et les sauterelles. Ils seront conduits par des naturalistes professionnels et des bénévoles experts à partir du mois de mars.

COMMENT PARTICIPER À CET ATLAS DE BIODIVERSITÉ COMMUNALE ?

Nous invitons les habitants qui le souhaitent à s'inscrire dans la démarche et participer à leur mesure à l'inventaire de la biodiversité de leur commune. Lors d'une promenade en forêt, sur un sentier ou chemin rural, dans son jardin, chacun peut être amené à faire une belle rencontre, à reconnaître une fleur, un oiseau, un papillon, un lézard ... ou encore à observer une plante ou un animal, un insecte inconnu qu'on aimerait pouvoir identifier.

Vous êtes attaché à votre environnement naturel et souhaitez contribuer à la connaissance et à la protection de ce patrimoine dans votre commune. Alors n'hésitez pas et devenez acteur sur le territoire.

EN SAVOIR +
www.obsindre.fr

Plantation de 5 000 arbres à Cap-Sud



Des élèves de l'école des Planches ont participé au lancement du projet de plantation de 5 000 arbres à Cap-Sud.

Cette opération a pour but de recréer un espace boisé favorable à la biodiversité, sur un terrain non constructible appartenant à l'agglomération, entre la voie ferrée et le centre commercial.

Les enfants étaient notamment accompagnés lors de cette sortie par Ludovic Réau, Maire de Saint-Maur, Vice-président à la transition écologique de Châteauroux Métropole et initiateur du projet dans le cadre de sa délégation.

>> en bref

> ÉCO-GESTES

À retrouver prochainement dans les bâtiments publics une nouvelle campagne d'affichage sur les gestes éco-responsables à réaliser au quotidien, à destination des petits mais aussi des grands !

Par mesure d'économie d'énergie, les lumières qui éclairent le bâtiment de la Mairie sont désormais éteintes en semaine.



développement durable

Nouvelles consignes de tri

●●● Ensemble
TRIONS
Un geste simple et facile !

LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS

▶ À déposer en vrac dans le conteneur

- ➔ Tous les emballages plastiques
- ➔ Tous les emballages métalliques
- ➔ Tous les emballages cartonnés
- ➔ Tous les papiers



LES DÉCHETS RÉSIDUELS

▶ Sac gris à déposer dans votre conteneur

- ➔ Les déchets d'hygiène
- ➔ Les déchets d'entretiens ménagers
- ➔ Les petits objets
- ➔ Les restes alimentaires

LE VERRE

▶ Colonne à verre aérienne ou enterrée

- ➔ Les pots et bouteilles en verre sont à jeter dans la colonne à verre.



LES AUTRES DÉCHETS

- ➔ À apporter en déchetterie et/ou en filières adaptées.



www.sytom36.fr

Concours villes et villages fleuris - résultats 2021

Mme **POUJAUD Mireille** (1^{re} catégorie - 1^{er} prix)
Mme **BROUET Jacqueline** (1^{re} catégorie - 2^e prix)
Mme **GASSOU Françoise** (1^{re} catégorie - 2^e prix)
Mme **LEBEAU Mauricette** (1^{re} catégorie - 2^e prix)
Mme **PATINET Joëlle** (1^{re} catégorie - 3^e prix)
M. **PITOIS Emmanuel** (1^{re} catégorie - 3^e prix)
Mme **FRADET Mauricette** (2^e catégorie - 1^{er} prix)
M. **POULET Michel** (2^e catégorie - 1^{er} prix)
Mme **JOURNOUX Mauricette** (2^e catégorie - 2^e prix)
Mme **DEMAUMONT Hélène** (4^e catégorie - 2^e prix)
Centre Les Grands Chênes - Centre départemental gériatrique (3^e catégorie)

Dix personnes ainsi que le Centre Les Grands Chênes, ont été distingués lors du dernier palmarès du concours villes, villages, maisons et fermes fleuris du canton de Buzançais à Saint-Maur.

La municipalité a pu offrir des chèques-cadeaux d'une valeur totale de 30€ (valables dans le magasin GAMBERT de Saint-Maur) à tous les lauréats pour les féliciter et les remercier de leur implication.

Passage en LED à Villers-les-Ormes

Dans un souci d'économie d'énergie, la Commune de Saint-Maur a procédé au rétrofitage des éclairages publics se situant route de Niherne, rue du Tramway et route de Vineuil.

Le rétrofitage consiste à garder l'ossature existante de la lampe (c'est à dire garder le même design) tout en modifiant l'appareillage intérieur pour la mise en place d'un bloc LED.

Cette prestation concerne trente-six candélabres et les travaux sont effectués par la société SPIE.

Pour information, l'appareillage existant consommait 70 w et les nouveaux appareils seulement 28 w.

Les nouveaux appareillages ont été fabriqués par la société Lenzi d'Argenton-sur-Creuse.



développement durable

Les aides de Châteauroux Métropole dont vous pouvez bénéficier

COLLECTE DES DÉCHETS

Pour faire face à un apport temporaire et volumineux de déchets, sachez que vous pouvez bénéficier de plusieurs solutions :

- Enlèvement annuel (<2m³) des déchets dits "encombrants" en vous inscrivant préalablement par internet ou téléphone.

i Une fois votre dossier déclaré complet, un rendez-vous vous sera proposé dans un délai de 4 semaines.

- Location d'une benne (30 m³ pour les déchets verts, 30 m³ pour le tout-venant ou 10 m³ pour les gravats) avec un dépôt à votre domicile et un transfert en déchetterie après que vous l'ayez chargée.

i Le tarif de location d'une benne varie en fonction de la nature et de la quantité de déchets à faire évacuer.

- Dépôt directement dans une déchetterie :
 - » Déchetterie de Châteauroux Le Poinçonnet
Allée des Sablons / Ouverture : du lundi au samedi 9h-12h et 14h-18h, dimanche 9h-12h.
 - » Déchetterie de Déols Rue de Boislarge /
Ouverture : lundi, mardi, mercredi et samedi 9h-12h et 14h30-17h30, jeudi et vendredi, 9h30-12h et 14h30-17h30.

i Pour tout renseignement, le service Propreté-Déchets de Châteauroux Métropole est à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au 0 800 02 54 17 (n° vert gratuit).

EN SAVOIR +

www.chateauroux-metropole.fr

/ Rubrique > Les services > Gestion des déchets

AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE

Le coût de l'énergie est important pour tous, aussi pensez à profiter des aides mises en place par Châteauroux Métropole (dispositif 2020/2025) pour réaliser des travaux dans votre habitation.

- Amélioration énergétique pour les travaux d'isolation thermique, de remplacement de menuiseries, d'installation d'une pompe à chaleur ou d'un foyer fermé... (action 2)
 - » Subvention de 20% d'un montant de travaux plafonnés à 10 000 €, 14 000 € ou 20 000 € en fonction du gain énergétique après travaux, de la destination du bien et sous conditions de ressources (dont revenus intermédiaires).
- Installation d'équipements à énergie renouvelable dont pompes à chaleur, poêles à bois, foyers fermés... (action 8)
 - » Subvention de 10% d'un montant de travaux plafonnés à 6 500 €, selon des critères de performance et un équipement labellisé ou certifié (annexe B).
- Isolation thermique par l'extérieur (action 9)
 - » 8 € (façade latérale visible depuis la rue) à 10 € (façade sur rue) par mètre-carré dans la limite de 40% du montant TTC des travaux avec un plafond de 100 m² pour un logement individuel et sous conditions de ressources.

i Attention, les demandes d'aides financières doivent être effectuées avant le commencement des travaux, car il est nécessaire de vérifier l'éligibilité aux différents critères.

Des aides nationales de l'ANAH se cumulent parfois à ces aides territoriales aussi n'hésitez pas à contacter également l'ADIL.

EN SAVOIR +

[Châteauroux Métropole / 02 36 90 50 50](http://www.chateauroux-metropole.fr)

www.chateauroux-metropole.fr

/ Rubrique > Habitat Logement > Les aides aux travaux

[ADIL 36 / 02 54 27 37 37 - www.adil36.org](http://www.adil36.org)

Finances - le budget 2022

Travaux Impasse du Gué

30 000 €

Voirie de Villers-les-Ormes

50 000 €

Fermeture du Padel

220 000 €

Aménagement route de Châteauroux

25 000 €

Aménagement du centre-bourg

500 000 €

Réfection des courts de tennis

150 000 €

Aménagement de l'entrée de Ville

220 000 €

Aménagement air de jeux des Ballastières

75 000 €

Centre de loisirs

1 200 000 €

Travaux économies d'énergie école primaire

220 000 €

Travaux aménagement mairie et annexes

165 000 €

>> en chiffres

4 041 459,41 € en fonctionnement

4 068 467,10 € en investissement

1,9 années

= c'est la capacité de désendettement de la ville de Saint-Maur

Commune de même strate = 5,1 années

0% d'augmentation de la part communale des impôts locaux pour 2022

Encours de la dette : **496 € / habitant**

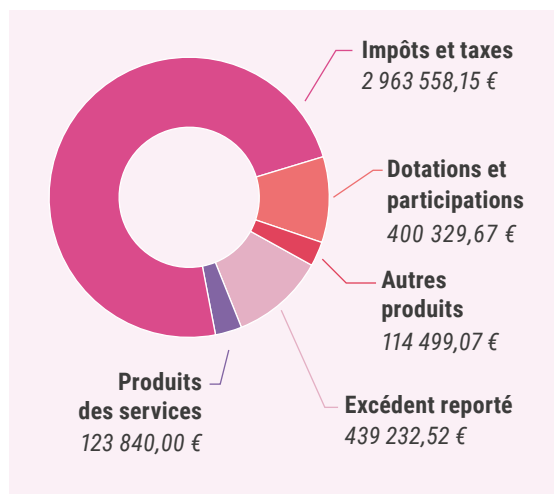
Moyenne nationale 2020 = 745 € / habitant pour les communes de même strate

budget

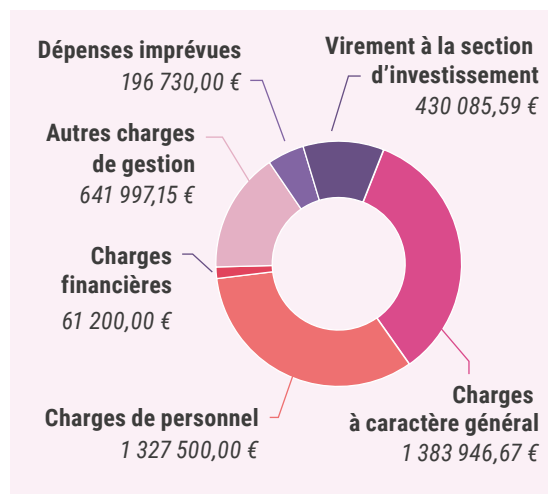
La section de fonctionnement s'équilibre à 4 041 459,41 €

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité territoriale, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent chaque année.

> RECETTES



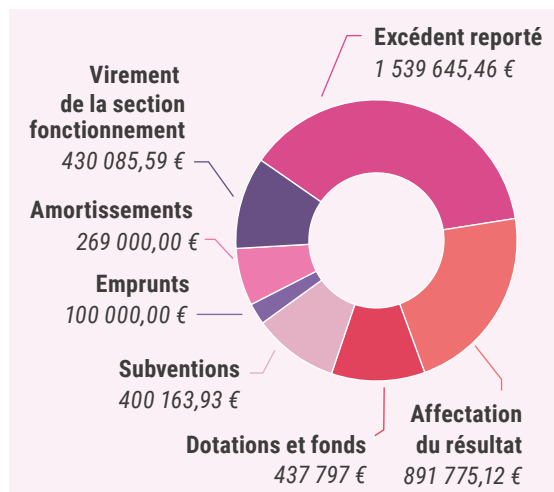
> DÉPENSES



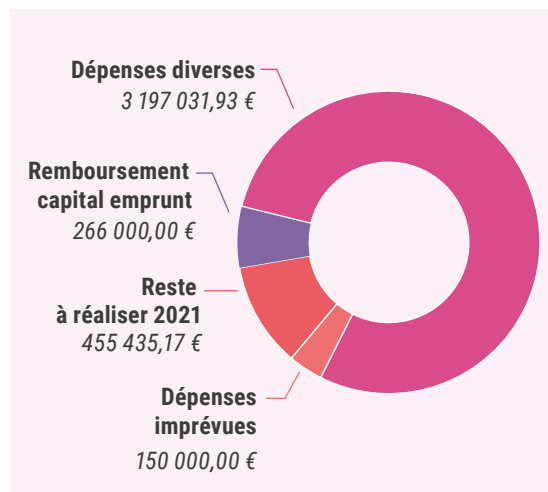
La section d'investissement s'équilibre à 4 068 467,10 €

Les dépenses d'investissement : il s'agit principalement de l'achat de biens et de matériels durables, de la construction ou l'aménagement de bâtiments, de travaux d'infrastructure, d'acquisition de titres de participation ou d'autres titres immobilisés, du remboursement en capital des emprunts...

> RECETTES



> DÉPENSES



Privilégier l'humain

Développer la solidarité intergénérationnelle

- **MARS 2021** : transport assuré par les membres du CCAS pour la vaccination ;
- **OCTOBRE 2021** : voyage à Saumur ;
- **NOVEMBRE 2021** : repas des seniors ;
- **DÉCEMBRE 2021** : distribution des colis de Noël (CCAS) ;
- **JANVIER 2022** : remise de chocolats aux résidents de la maison de retraite Les 3 Rivières ;
- **MARS 2022** : appels téléphoniques des membres du CCAS aux seniors.

Favoriser le vivre ensemble

Poursuivre et développer les animations culturelles sur l'ensemble du territoire

AFFAIRES CULTURELLES

- **JUIN / JUILLET 2021** : exposition tableaux Jean-Claude Alexander ;
- **JUILLET 2021** : concert duo Aurora à la médiathèque ;
- **SEPTEMBRE 2021** : exposition tableau Zalia ;
- **OCTOBRE 2021** : lecture et dédicace du livre de Guy Mérigot à Villers-les-Ormes ;
- **NOVEMBRE 2021** : concert trio l'Alouette à l'église de Villers-les-Ormes ;
- **DÉCEMBRE 2021** : spectacle de Noël à Villers-les-Ormes ;

- **DÉCEMBRE 2021** : marché de Noël centre bourg - décoration sapins par les enfants ;
- **MARS / AVRIL 2022** : exposition tableaux Guy Canel.

MÉDIATHÈQUE

- **JUIN 2021** : lecture musicale extraits du livre collectif Mauvais signe coordonné par S. Aucante ;
- **SEPTEMBRE 2021** : 10 ans de la médiathèque ;
- Participation au Prix Escapage ;
- Conférence Dys ;
- Atelier Yonkama.

Soutenir la vie associative

- Présence lors des assemblées générales des associations et des événements sportifs et associatifs du territoire ;
- **JUIN 2021** : Lors du Conseil Municipal, vote des subventions pour un montant de 92 255€ ;

- **MARS 2022** : Lors du Conseil Municipal, vote des subventions pour un montant de 96 765€ (+ 4,89%) ;
- **AVRIL 2022** : obtention du label Terre de Jeux 2024 ;
- Aide technique et humaine pour l'organisation des manifestations ;
- Participation à l'initiative "Rêves de gosses" avec l'association nationale les Chevaliers du Ciel.

Promouvoir les initiatives des jeunes

- **AVRIL 2021** : Rencontre des jeunes du CME à l'école élémentaire pour informer du renouvellement du Conseil Municipal des Enfants et partager leur expérience. Participation des enfants du CME à la Journée nationale du Souvenir des victimes et des héros de la déportation (25 avril 2021) ;
- **JUIN 2021** : Après-midi ramassage des déchets organisé par le CME ;
- **JUIN 2021** : Fin de mandat du premier CME 2019-2021 et remise d'un cadeau offert (bon d'achat librairie locale) par la municipalité aux anciens conseillers. Renouvellement du Conseil Municipal des Enfants pour le mandat 2022-2024 ;
- **2ND SEMESTRE 2021** : Consultation jeunesse (sondage en ligne, réunion d'information novembre 2021) ;
- **RENTRÉE 2021** : Installation du Conseil Municipal des Enfants 2022-2024 & mise en place d'une Charte du CME ;
- **À COMPTER DE FIN AOÛT 2021** : Une réunion mensuelle, organisation en commissions et choix des projets retenus. Remise aux enfants d'un Carnet de bord du

jeune conseiller. Participation des enfants de l'école élémentaire aux cérémonies de commémoration du 8 mai et du 11 novembre.

- **DÉCEMBRE 2021** : Distribution des colis de Noël aux seniors ;
- **FÉVRIER 2022** : Communication des enfants du CME sur les projets retenus auprès des classes de l'école élémentaire et sur le site internet de la ville de Saint-Maur.

Programmation d'activités et sorties pour les jeunes

- **NOVEMBRE 2021** : atelier réalité virtuelle avec le Labomotive à la Médiathèque ;
- **FÉVRIER 2022** : atelier bricolage avec le Labomotive à la Médiathèque ;
- **FÉVRIER 2022** : sortie patinoire à Issoudun ;
- **MARS 2022** atelier manga à la Médiathèque ;
- **AVRIL 2022** : sortie cinéma à Châteauroux ;
- **MAI 2022** : mise en place d'un partenariat avec la Mission Locale de Châteauroux pour la mise en place d'une permanence à Saint-Maur afin d'accompagner les jeunes et mise en place d'une bourse au permis de conduire ;
- **ÉTÉ 2022** : camp ados et camp d'été ALSH.

Allez à la rencontre des administrés

- Premières réunions de quartiers à Villers-les-Ormes et le Petit Valençay ;
- Réunions spécifiques pour la présentation des travaux du centre-bourg, des jeux à Villers-les-Ormes

ou de riverains concernés par des aménagements routiers ;

- Réunions avec les assistantes maternelles du territoire ;
- Participation aux différents conseils d'école ;
- Sondage auprès des administrés de Villers-les-Ormes pour connaître leurs

besoins en commerce de proximité ;

- Rencontre avec les professionnels de santé ;
- Rencontre avec les commerçants du territoire (concertation et échanges lors de l'épisode de grêle avec les membres de l'association de Cap-Sud).

Agir pour le développement durable

- Participation de la commune à l'achat de récupérateurs d'eau pour les administrés lors d'un groupement de commande avec Châteauroux Métropole ;
- Une classe de l'école élémentaire participe à la plantation d'arbres à Cap-Sud ;

- Passage de l'éclairage en led à Villers-les-Ormes ;
- Mise en place d'une signalétique dans les bâtiments publics sur les gestes écoresponsables (en cours) ;
- Participation à l'Atlas de la biodiversité ;
- Extinction des lumières de la Mairie en semaine.

Assurer la protection des personnes et des biens

- Obtention du label Ville Prudente ;
- Entretien régulier avec les forces de police.

Aménager de nouveaux équipements publics

- Aménagement d'une cuisine salle des Ballastières ;
- Installation d'une aire de jeux à Villers-les-Ormes ;
- Acoustique salle du Conseil Municipal ;
- Réfection des courts de tennis (en cours de réalisation) ;
- Travaux de remplacement et mise en conformité de l'éclairage du stade de Saint-Maur.

- Mise en conformité pour homologation du stade de Villers et changement de clôture ;
- Aménagement de terrains de pétanque et de jeux pour enfants aux Ballastières ;

- Distributeur de baguettes à Saint-Maur ;
- Créer un espace dédié à l'accueil de loisirs (choix du maître d'œuvre).

Améliorer le cadre de vie

- Mise en place de panneaux de randonnées ;
- Décoration de Pâques réalisée par les services techniques ;
- Refonte du site Internet de la Commune ;
- Nouveau jeu d'escalade dans la cour de l'école maternelle ;
- Installation de vidéoprojecteurs à l'école élémentaire ;
- Acquisition de l'ancien Nicolas II ;
- Installation de capteurs CO2 dans toutes les classes et au restaurant scolaire ;
- Mise en place du portail famille.

- Sécurisation de la route de Châteauroux (étude en cours) ;
- Réfection des voiries à Villers-les-Ormes (étude en cours) ;
- Nouvel aménagement mail Robert Tissier ;
- Numérotation des habitations dans les Écartis ;
- Étude de viabilisation de la réserve foncière communale.

Poursuivre le programme de rénovation des voiries sur l'ensemble du territoire

- Aménagement du centre-bourg ;
- Aménagement paysager de la place derrière la médiathèque et dénomination de la place Raymond Lumet ;

Accompagner le développement de la vie économique

- Inauguration de la nouvelle boucherie ;
- Inauguration d'un marché alimentaire bimensuel ;
- Mise en place de trois food trucks et d'une épicerie ambulante à Villers-les-Ormes.

14

JUILLET 2022



*Célébrons
la fête nationale ensemble !*

- Mail Robert Tissier -

À PARTIR DE 19H - RESTAURATION ET
BOISSONS SUR PLACE

20H - DISTRIBUTION DE LAMPIONS

22H - RETRAITE AUX FLAMBEAUX

23H - FEU D'ARTIFICE

Avec le concours des Sapeurs-pompiers de Saint-Maur





**SAINT-MAUR
FÊTE
DE LA
MUSIQUE**

SAMEDI 25 JUIN 2022

PROGRAMME : WWW.SAINT-MAUR36.FR

